

**Public cible :**

Chargés de conseil et développement en action sociale, Conseillers thématiques en charge de la parentalité, Responsables et managers de l'action sociale, aux professionnels chargés de gérer des projets de LAEP

**Pré-requis :**

Aucuns

**Modalités pratiques**

Durée 2 jours

**Calendrier - Lieux -**

**Modalités d'accès :**

Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]  
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur [www.egoc.org](http://www.egoc.org)

**Programmation :**

Formations nationales

**TARIF / COÛT STAGIAIRE**

:  
350 €

**Modalités animation :**

Présentiel

**Intervenant :**

Formateur Institutionnel

**Effectif :**

de 8 à 12 personnes

# Perfectionnement des CCD : Mieux connaître le dispositif "LAEP" pour mieux accompagner le déploiement des LAEP sur les territoires

MAJ :

**Objectifs professionnels :**

**Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :**

- Identifier les spécificités du dispositif « LAEP »
- Promouvoir et argumenter auprès des gestionnaires potentiels de LAEP
- Accompagner la conduite de projet d'un LAEP
- Assurer le suivi et le développement qualitatif des LAEP

**Contenu :**

**Objectif 1 : Identifier les spécificités du dispositif « LAEP »**

- Les fondamentaux et la singularité d'un LAEP
- Le cadre de fonctionnement
- La fonction d'accueillant et l'équipe d'accueillant

**Objectif 2 : Promouvoir et argumenter auprès des gestionnaires potentiels de LAEP**

- La communication en transversalité avec les CTG et les SDSF
- Un mode d'accueil complémentaire/l'offre de service petite enfance
- Une souplesse d'installation et un coût modique
- Une action passerelle / l'entrée école maternelle
- La commission des 1000 jours et le plan pauvreté

---

**Objectif 3 : Accompagner la conduite de projet d'un LAEP**

- Le diagnostic partagé sur les besoins et la faisabilité
- Le financement et conventionnement CAF
- L'accompagnement et la formation des équipes d'accueillants
- L'élaboration du projet et des règles de vie du LAEP
- Le plan de communication auprès des familles

**Objectif 4 : Assurer le suivi et le développement qualitatif des LAEP**

- Les bilans quantitatifs et qualitatifs annuels
- Les difficultés principales de fonctionnement des LAEP
- Le soutien des équipes et/ou gestionnaires en cas de fragilité
- La professionnalisation des équipes (formations continues, mise en réseau...

---

**Méthodes mobilisées :**

- Les méthodes pédagogiques actives sont privilégiées (travaux de sous-groupe, mise en situation, jeux de rôles...)
- Elles favorisent la mise en pratique de tous les savoir-faire méthodologiques et relationnels

---

**Modalités d'évaluation et de validation :**

**Evaluation en amont :** sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

**Evaluation au cours de la formation :** validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

**Evaluation à chaud :** à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

**Evaluation à froid :** réalisée avec un outil interne Caf

**Attestation de suivi :** Feuille de présence

**Attestation de participation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action



sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

**Accessibilité :**

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

---

**Délais d'accès à la formation :**

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

---

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**